



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Résen
au
Monite
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

21 JUIN 2023

Greff
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0474 930 509

Nom

(en entier) : SEDIS LOGISTICS

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Rue des Sablières, 7 à 7522 Blandain

Objet de l'acte : Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/05/2023 -
renouvellement mandats administrateur et commissaire et du procès-
verbal de la réunion du Conseil d'administration du 25/05/2023 -
renouvellement fonction administrateurs-délégués, PCA

Extrait du PV d'assemblée générale du 25/05/2023

Renouvellement mandats administrateurs et commissaire

Le mandat des administrateurs étant arrivés à échéance, l'assemblée générale décide à l'unanimité de les renouveler.

Sont à nouveau appelés à exercer les mandats d'administrateurs pour une période de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2029 :

- Monsieur Carolus UIJTDEHAAG (dit Jeroen),
- La SRL HEMCE CONSULT, ayant pour représentant permanent, Monsieur Michel CUVELIER ;
- Monsieur Lino DI GIROLAMO,

Le mandat du commissaire AVISOR SCRL qui a désigné comme représentant permanent Madame Dorothee HURTEUX, siège social 54, chaussée de Tournai à 7520 Ramegnies-Chin étant venu à échéance, l'assemblée générale décide à l'unanimité de le renouveler pour une nouvelle période de 3 années, c'est-à-dire que celui-ci prendra fin après l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2026.

Extrait du PV de la réunion du Conseil d'administration

A l'unanimité, le Conseil d'administration décide de renouveler les fonctions d'administrateurs-délégués de la SPRL HEMCE CONSULT, représentée par Monsieur Michel CUVELIER et de Monsieur Lino DIGIROLAMO, et ce pour toute la durée de leur mandat d'administrateur.

HEMCE CONSULT SRL
représentée par Michel CUVELIER
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).